

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo****REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_028**

L'an deux mille vingt deux, le trente et un mars, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES LES VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 25/03/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 82 - votants : 101

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT**PRESENTS :**

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, TAFANKEJIAN Robert, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, PRAL Isabelle, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GOT Damien, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur BROCHIER Patrick a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur ROBIN Alain
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur ABRIAL Jacques a donné pouvoir à monsieur LARAT Etienne
Madame PELLOUX-PRAYER Marion a donné pouvoir à monsieur VITTE Bruno
Monsieur HOURDOU Philippe a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur BARNERON Phiippe a donné pouvoir à monsieur MEGE André
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur GOT Damien
Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur JACQUOT Laurent a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Monsieur GALLAND Jean-François a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame OBERT Peggy
Madame MASSIN Nancie a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges
Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Le budget de la Régie autonome Assainissement retranscrit les besoins de la compétence assainissement collectif et non collectif de Valence Romans Agglo.

Depuis 2019, une régie autonome sans personnalité morale g d'exploitation accompagne cette réorganisation en complément des décisions prises par le Conseil communautaire.

La section de fonctionnement avait connu en 2021 des dépenses en augmentation suite aux plus-values liées au traitement des boues de la station des eaux usées de Valence, dans l'attente de la réparation du four de l'incinérateur de la station. Cette situation ne perdure pas en 2022.

En ce qui concerne l'investissement, des crédits sont prévus notamment pour l'unité de méthanisation de Valence et l'échangeur (2 110 K€), l'extension du réseau à Montmeyran (1 530 k€), la réhabilitation des réseaux cours Pierre Didier et Allobroges à Romans (1 000 k€), l'extension de réseaux à Mours-St-Eusèbe (783 k€), les travaux sur le bassin d'orage à Montmeyran (400 k€), la mise en séparatif de rues du centre de Chabeuil (300 k€) et le raccordement du quartier de la Vanelle à Granges-lès-Beaumont (300 k€).

Les propositions budgétaires sont déclinées par section ci-après :

Equilibre de la section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
011 - Fonctionnement service	3 705 086 €	2 993 520 €
012 - Frais de personnel	3 486 745 €	4 050 096 €
042 - Amortissements	4 165 630 €	4 868 950 €
65 - Charges externes	3 450 000 €	3 530 010 €
66 - Frais financiers	454 000 €	405 000 €
67 - Charges exceptionnelles	704 000 €	346 000 €
68 - Provisions	99 039 €	0 €
Sous-total charges d'exploitation	16 064 500 €	16 193 576 €
022 - Dépenses imprévues	0 €	0 €
023 - Virement à la section d'investissement	0 €	414 434 €
Total charges de fonctionnement	16 064 500 €	16 608 010 €

Recettes de fonctionnement	BP 2021	BP 2022
013 - Atténuation de charges	0 €	20 000 €
042 - Amortissements	880 000 €	928 000 €
70 - Redevances	14 300 000 €	14 861 000 €
74 - Subventions d'exploitation	518 000 €	658 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	14 000 €	14 010 €
77 - Produits exceptionnels	352 500 €	127 000 €
Total produits de fonctionnement	16 064 500 €	16 608 010 €

A titre prévisionnel, l'autofinancement brut s'élève à près de 4,4 M€, il se constitue des transferts constatés en dépenses par le virement du chapitre 023 et les opérations d'ordre déduction faite de recettes d'ordre du chapitre 042.

La charge nette des investissements à financer correspond à 11,4 M€ à savoir 14,5 M€ de dépenses d'équipements financées par 3,1 M€ de subventions.

Ainsi, le budget s'équilibre par un nouvel endettement de l'ordre de 7 M€ : 8,2 M€ de nouveaux encours - 1,2 M€ de remboursement de capital. Ce montant sera éventuellement mobilisé au regard des résultats de l'exercice 2021 constatés au compte administratif mais il s'agit avant tout d'un emprunt d'équilibre.

Equilibre de la section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2021	BP 2022
2..... - Dépenses d'équipement	13 902 853 €	14 501 106 €
16 - Remboursement du capital de la dette	1 086 000 €	1 155 000 €
040 - Amortissements	880 000 €	928 000 €
041 - Opérations patrimoniales	1 900 000 €	600 000 €
Total charges d'investissement	17 768 853 €	17 184 106 €

Recettes d'investissement	BP 2021	BP 2022
13 - Subventions	5 774 500 €	3 074 200 €
16 - Nouveaux emprunts	5 928 723 €	8 226 522 €
040 - Amortissements	4 165 630 €	4 868 950 €
041 - Opérations patrimoniales	1 900 000 €	600 000 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0 €	414 434 €
Total produits d'investissement	17 768 853 €	17 184 106 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie à autonomie financière de l'Assainissement en date du 17 mars 2022,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le Budget Primitif 2022 de la Régie autonome Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 16 608 010 € en fonctionnement et de 17 184 106 € en investissement,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix

Votants CONTRE : 4 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le 07/04/2022 

ID : 026-200068781-20220407-2022_DELIB028-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Fait à Valence, le 07/04/2022

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
--	--

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	44
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	45
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	16 608 010,00	16 608 010,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 608 010,00	16 608 010,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	17 184 106,00	17 184 106,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		17 184 106,00	17 184 106,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 792 116,00	33 792 116,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 705 086,00	0,00	2 993 520,00	2 993 520,00	2 993 520,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 486 745,00	0,00	4 050 096,00	4 050 096,00	4 050 096,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 450 000,00	0,00	3 530 010,00	3 530 010,00	3 530 010,00
Total des dépenses de gestion des services		10 641 831,00	0,00	10 573 626,00	10 573 626,00	10 573 626,00
66	Charges financières	454 000,00	0,00	405 000,00	405 000,00	405 000,00
67	Charges exceptionnelles	704 000,00	0,00	346 000,00	346 000,00	346 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	99 039,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 898 870,00	0,00	11 324 626,00	11 324 626,00	11 324 626,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		414 434,00	414 434,00	414 434,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 165 630,00		4 868 950,00	4 868 950,00	4 868 950,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 165 630,00		5 283 384,00	5 283 384,00	5 283 384,00
TOTAL		16 064 500,00	0,00	16 608 010,00	16 608 010,00	16 608 010,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 608 010,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 300 000,00	0,00	14 861 000,00	14 861 000,00	14 861 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	518 000,00	0,00	658 000,00	658 000,00	658 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	0,00	14 010,00	14 010,00	14 010,00
Total des recettes de gestion des services		14 832 000,00	0,00	15 553 010,00	15 553 010,00	15 553 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	352 500,00	0,00	127 000,00	127 000,00	127 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 184 500,00	0,00	15 680 010,00	15 680 010,00	15 680 010,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	880 000,00		928 000,00	928 000,00	928 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		880 000,00		928 000,00	928 000,00	928 000,00
TOTAL		16 064 500,00	0,00	16 608 010,00	16 608 010,00	16 608 010,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 608 010,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 355 384,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 035 600,00	0,00	1 153 356,00	1 153 356,00	1 153 356,00
21	Immobilisations corporelles	5 838 653,00	0,00	7 608 541,00	7 608 541,00	7 608 541,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 028 600,00	0,00	5 739 209,00	5 739 209,00	5 739 209,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 902 853,00	0,00	14 501 106,00	14 501 106,00	14 501 106,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 086 000,00	0,00	1 155 000,00	1 155 000,00	1 155 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 086 000,00	0,00	1 155 000,00	1 155 000,00	1 155 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		14 988 853,00	0,00	15 656 106,00	15 656 106,00	15 656 106,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	880 000,00		928 000,00	928 000,00	928 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 900 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 780 000,00		1 528 000,00	1 528 000,00	1 528 000,00
TOTAL		17 768 853,00	0,00	17 184 106,00	17 184 106,00	17 184 106,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 184 106,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 774 500,00	0,00	3 074 200,00	3 074 200,00	3 074 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 928 723,00	0,00	8 226 522,00	8 226 522,00	8 226 522,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 703 223,00	0,00	11 300 722,00	11 300 722,00	11 300 722,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		11 703 223,00	0,00	11 300 722,00	11 300 722,00	11 300 722,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		414 434,00	414 434,00	414 434,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 165 630,00		4 868 950,00	4 868 950,00	4 868 950,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 900 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 065 630,00		5 883 384,00	5 883 384,00	5 883 384,00
TOTAL		17 768 853,00	0,00	17 184 106,00	17 184 106,00	17 184 106,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 184 106,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 355 384,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 993 520,00		2 993 520,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 050 096,00		4 050 096,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 530 010,00		3 530 010,00
66	Charges financières	405 000,00	0,00	405 000,00
67	Charges exceptionnelles	346 000,00	0,00	346 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 868 950,00	4 868 950,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		414 434,00	414 434,00
	Dépenses d'exploitation – Total	11 324 626,00	5 283 384,00	16 608 010,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 608 010,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	928 000,00	928 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 155 000,00	0,00	1 155 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 153 356,00	0,00	1 153 356,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 608 541,00	100 000,00	7 708 541,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 739 209,00	500 000,00	6 239 209,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	15 656 106,00	1 528 000,00	17 184 106,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 184 106,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 861 000,00		14 861 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	658 000,00		658 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 010,00		14 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	127 000,00	928 000,00	1 055 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		15 680 010,00	928 000,00	16 608 010,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 608 010,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 074 200,00	0,00	3 074 200,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 226 522,00	0,00	8 226 522,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	500 000,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 868 950,00	4 868 950,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		414 434,00	414 434,00
Recettes d'investissement – Total		11 300 722,00	5 883 384,00	17 184 106,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 184 106,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 705 086,00	2 993 520,00	2 993 520,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 596 200,00	1 841 000,00	1 841 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	152 900,00	215 800,00	215 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipmt	64 250,00	64 750,00	64 750,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	55 000,00	51 000,00	51 000,00
6068	Autres matières et fournitures	39 500,00	38 500,00	38 500,00
611	Sous-traitance générale	0,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	50 500,00	44 000,00	44 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 000,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	32 000,00	33 000,00	33 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	19 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	48 000,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	49 500,00	44 500,00	44 500,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	15 000,00	15 000,00
618	Divers	50 640,00	26 240,00	26 240,00
6226	Honoraires	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 300,00	25 500,00	25 500,00
6287	Remboursements de frais	287 796,00	306 930,00	306 930,00
6358	Autres droits	1 500,00	800,00	800,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6378	Autres taxes et redevances	120 000,00	120 000,00	120 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 486 745,00	4 050 096,00	4 050 096,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 708 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	330 045,00	698 396,00	698 396,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 400 000,00	3 304 000,00	3 304 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	17 000,00	16 000,00	16 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	27 000,00	27 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 450 000,00	3 530 010,00	3 530 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	80 000,00	80 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 400 000,00	3 450 010,00	3 450 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 641 831,00	10 573 626,00	10 573 626,00
66	Charges financières (b) (8)	454 000,00	405 000,00	405 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	454 000,00	405 000,00	405 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	704 000,00	346 000,00	346 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	440 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	187 000,00	170 000,00	170 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	76 000,00	76 000,00	76 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	99 039,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	99 039,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 898 870,00	11 324 626,00	11 324 626,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	414 434,00	414 434,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 165 630,00	4 868 950,00	4 868 950,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 165 630,00	4 868 950,00	4 868 950,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 165 630,00	5 283 384,00	5 283 384,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 165 630,00	5 283 384,00	5 283 384,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 064 500,00	16 608 010,00	16 608 010,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 608 010,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 300 000,00	14 861 000,00	14 861 000,00
704	Travaux	500 000,00	500 000,00	500 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	12 290 000,00	12 150 000,00	12 150 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	20 000,00	28 000,00	28 000,00
70613	Participations assainissement collectif	1 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	200 000,00	459 000,00	459 000,00
7068	Autres prestations de services	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	244 000,00	244 000,00
7087	Remboursement de frais	60 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	518 000,00	658 000,00	658 000,00
741	Primes d'épuration	300 000,00	450 000,00	450 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	218 000,00	208 000,00	208 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	14 010,00	14 010,00
757	Redevances des fermiers, concession..	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7588	Autres	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 832 000,00	15 553 010,00	15 553 010,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	352 500,00	127 000,00	127 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	3 000,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
774	Subventions exceptionnelles	80 000,00	100 000,00	100 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	7 500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	240 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 184 500,00	15 680 010,00	15 680 010,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	880 000,00	928 000,00	928 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	880 000,00	928 000,00	928 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		880 000,00	928 000,00	928 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 064 500,00	16 608 010,00	16 608 010,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 608 010,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 035 600,00	1 153 356,00	1 153 356,00
2031	Frais d'études	1 029 600,00	1 131 356,00	1 131 356,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00	12 000,00	12 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 838 653,00	7 608 541,00	7 608 541,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	1 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 965 300,00	3 769 313,00	3 769 313,00
2154	Matériel industriel	385 400,00	277 500,00	277 500,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	17 500,00	18 000,00	18 000,00
217355	Aménagt Bât. Administrat. (mise à dispo)	18 000,00	0,00	0,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	130 000,00	170 000,00	170 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	2 075 000,00	2 717 843,00	2 717 843,00
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	93 000,00	88 000,00	88 000,00
21782	Matériel de transport (mise à dispo)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	814 000,00	356 000,00	356 000,00
2182	Matériel de transport	258 000,00	117 000,00	117 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 453,00	29 885,00	29 885,00
2184	Mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 028 600,00	5 739 209,00	5 739 209,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 895 600,00	4 711 209,00	4 711 209,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 033 000,00	928 000,00	928 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 902 853,00	14 501 106,00	14 501 106,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 086 000,00	1 155 000,00	1 155 000,00
1641	Emprunts en euros	1 086 000,00	1 155 000,00	1 155 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 086 000,00	1 155 000,00	1 155 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		14 988 853,00	15 656 106,00	15 656 106,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	880 000,00	928 000,00	928 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	880 000,00	928 000,00	928 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	300 000,00	386 000,00	386 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	60 000,00	52 000,00	52 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	50 000,00	34 000,00	34 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	210 000,00	208 000,00	208 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	32 000,00	31 500,00	31 500,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	30 000,00	28 500,00	28 500,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	25 000,00	21 500,00	21 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	170 000,00	164 000,00	164 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	3 000,00	2 500,00	2 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 900 000,00	600 000,00	600 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 900 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 780 000,00	1 528 000,00	1 528 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 768 853,00	17 184 106,00	17 184 106,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 184 106,00
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 774 500,00	3 074 200,00	3 074 200,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 712 000,00	2 979 000,00	2 979 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	12 500,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	50 000,00	95 200,00	95 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 928 723,00	8 226 522,00	8 226 522,00
1641	Emprunts en euros	5 928 723,00	8 226 522,00	8 226 522,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 703 223,00	11 300 722,00	11 300 722,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 703 223,00	11 300 722,00	11 300 722,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	414 434,00	414 434,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 165 630,00	4 868 950,00	4 868 950,00
28031	Frais d'études	26 000,00	111 000,00	111 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	500,00	500,00	500,00
28033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 500,00	2 200,00	2 200,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	12 800,00	12 800,00
28131	Bâtiments	0,00	5 000,00	5 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	5 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	50,00	50,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	40,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	505 000,00	505 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	500 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	200 000,00	124 000,00	124 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	176 000,00	176 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	180 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	457 000,00	457 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	290 000,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	75 000,00	0,00	0,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	2 500,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	100 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	3 191 100,00	3 191 100,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	450 000,00	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	3 500,00	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	1 237 140,00	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	10 000,00	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	400 000,00	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	380 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	71 050,00	71 050,00
281782	Matériel de transport (mad)	8 000,00	0,00	0,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	50,00	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	60 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	20 000,00	16 500,00	16 500,00
28182	Matériel de transport	145 000,00	155 000,00	155 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	35 000,00	19 000,00	19 000,00
28184	Mobilier	4 000,00	2 850,00	2 850,00
28188	Autres	20 000,00	19 500,00	19 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 165 630,00	5 283 384,00	5 283 384,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 900 000,00	600 000,00	600 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2031	Frais d'études	1 700 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 065 630,00	5 883 384,00	5 883 384,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 768 853,00	17 184 106,00	17 184 106,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 184 106,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 080 181,00									
1641 Emprunts en euros (total)					20 080 181,00									
000000360895 HOSTUN	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	26/04/2013	35 879,35	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
00000123774 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	30/01/2015	181 197,98	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,840	EUR	A	P	O	A-1
00000159058 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	01/01/2015	27/01/2015	119 982,92	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,792	EUR	M	P	O	A-1
00000172267 MONTELEGER	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008	01/01/2015	15/02/2015	69 519,76	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	6,040	EUR	A	P	O	A-1
00000506599 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	13/04/2011	01/01/2015	15/05/2015	75 822,97	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,670	EUR	A	P	O	A-1
00000580367 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	01/01/2015	30/09/2015	72 203,93	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
00000698563 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	21/09/2010	01/01/2015	28/02/2015	76 474,27	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
00000777832 MONTMIRAL	CREDIT AGRICOLE	15/04/2013	01/01/2015	03/05/2015	586 481,44	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
00000785639 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	31/12/2015	88 000,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,952	EUR	T	C	O	A-1
00000785655 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	28/02/2015	26 250,05	F	Taux fixe à 2.92 %	2,920	2,952	EUR	T	C	O	A-1
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	CREDIT AGRICOLE	26/08/2013	01/01/2015	10/09/2015	60 295,61	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200	EUR	A	P	O	A-1
00000843812 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	22/10/2013	01/01/2015	15/12/2015	24 058,52	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3,200	EUR	A	P	O	A-1
0000845237 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	20/02/2015	313 467,20	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,957	EUR	T	P	O	A-1
00018630101 ROMANS	CREDIT AGRICOLE	17/11/2004	01/01/2015	06/12/2016	143 847,21	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,900	0,900	EUR	A	X	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
00028212801 ST PAUL	CREDIT AGRICOLE	24/09/2005	01/01/2015	29/03/2015	348 228,03	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	0,900	0,903	EUR	T	P	O	A-1
00030638801 CHATILLON	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2015	10/01/2015	113 170,25	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
00034211801 OURCHES	CREDIT AGRICOLE	24/10/2005	01/01/2015	28/12/2015	43 029,15	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	1,270	1,270	EUR	A	P	O	A-1
00037188301 ST MICHEL	CREDIT AGRICOLE	15/03/2007	01/01/2005	20/06/2015	94 779,01	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
014587101 JAILLANS/ 731223	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	09/06/2013	61 141,82	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
0332012-01 CHATU/ 731015	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	418 363,67	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	3,810	EUR	A	P	O	A-1
1272497 SAINT MICHEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2014	01/01/2015	01/03/2015	50 000,00	C	Livret A + 1	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
164337 CHARPEY/ 731281	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	20/11/2013	87 176,82	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
20630701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	05/03/2004	01/01/2015	15/05/2015	43 882,96	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
238764 ROCHEFORT/ 730963	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/01/2013	147 516,05	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,885	EUR	T	P	O	A-1
284672 / 528005	Banque Postale_t	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	1 399 830,84	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,460	0,468	EUR	M	P	O	A-1
43415701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	01/01/2015	30/01/2015	34 021,48	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1
51000438718/ 9367749 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/02/2013	83 218,21	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
512529 CHATUZANGE	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	132 010,14	F	Taux fixe à 5.92 %	5,920	6,053	EUR	T	P	O	A-1
551150	CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	01/01/2018	15/09/2018	20 047,57	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	3,970	EUR	A	P	O	A-1
5586399	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	25/09/2018	25/10/2018	2 181 224,93	F	Taux fixe à 2.19 %	2,190	2,212	EUR	M	P	O	A-1
573664 CHARPEY/ 731297	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	15/10/2013	74 666,67	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	C	O	A-1
6305900	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	10/02/2010	763 249,46	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,789	EUR	A	X	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
69022202 BDP	CREDIT MUTUEL	22/02/2011	01/03/2011	31/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,403	EUR	T	P	O	A-1
71826 /5192427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2017	26/12/2017	01/01/2021	5 000 000,00	C	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
731062	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	30/06/2013	47 911,59	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,830	EUR	A	P	O	A-1
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2009	01/01/2015	25/02/2015	37 500,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520	EUR	A	C	O	A-1
9071502 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/01/2013	76 339,40	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
MIN284671UPIE / 283516	SFIL CAFFIL	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	262 734,19	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	3,500	3,551	EUR	A	X	O	A-1
MIN512161EUR ETOILE	SFIL CAFFIL	17/07/2006	01/01/2015	02/01/2015	391 178,43	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
MIN512530EUR ST VINCENT	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	274 852,40	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
MIN512532EUR MARCHES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	124 725,09	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	P	O	A-1
MIN512541EUR GEYSSANS	SFIL CAFFIL	21/04/2005	01/01/2015	01/04/2016	180 981,08	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 235 678,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,555	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 724 322,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,555	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 190 221,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,368	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	670 779,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,368	EUR	A	P	O	A-1
MON512162CREPOL	SFIL CAFFIL	12/04/2005	01/01/2015	02/01/2015	60 273,12	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,610	EUR	A	P	O	A-1
MON512182 CHATEAUNEUF	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	130 059,63	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,830	0,830	EUR	A	X	O	A-1
MON512525EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/03/2013	260 304,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
MON512539EUR GENISSIEUX	SFIL CAFFIL	03/01/2005	01/01/2015	01/02/2015	92 354,36	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
MON512540EUR MONTELEGER	SFIL CAFFIL	27/05/2005	01/01/2015	01/03/2015	50 929,27	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 999 961,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 999 961,00									
2020-0834	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	04/11/2020	04/11/2020	16/11/2022	2 999 961,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 080 142,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 261 952,54					954 215,91	404 436,58	0,00	296 857,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 261 952,54					954 215,91	404 436,58	0,00	296 857,45
00000360895 HOSTUN	N	0,00	A-1	12 962,26	3,32	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3 059,76	497,75	0,00	257,73
00000123774 PEYRINS	N	0,00	A-1	97 465,16	5,08	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	14 386,90	4 717,31	0,00	3 685,91
00000159058 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	64 450,55	5,99	F	Taux fixe à 4.69 %	4,792	9 524,93	2 819,71	0,00	21,47
00000172267 MONTELEGER	N	0,00	A-1	58 083,76	16,12	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	2 051,50	3 508,26	0,00	2 961,31
00000506599 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	31 102,01	3,37	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	7 360,34	1 141,44	0,00	544,58
00000580367 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	43 710,60	7,75	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4 745,51	1 744,05	0,00	388,68
00000698563 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	31 060,56	3,16	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	7 385,64	1 040,53	0,00	665,33
00000777832 MONTMIRAL	N	0,00	A-1	473 331,45	16,34	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	19 180,64	21 157,92	0,00	13 364,52
00000785639 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	32 000,00	4,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,952	8 000,00	846,80	0,00	0,00
00000785655 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	9 916,81	4,16	F	Taux fixe à 2.92 %	2,952	2 333,32	264,02	0,00	19,68
00000820174 ST BONNET DE VALCLERIEUX	N	0,00	A-1	14 913,22	1,69	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	7 339,17	477,22	0,00	74,06
00000843812 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	3 347,20	0,96	F	Taux fixe à 3.2 %	3,200	3 347,20	107,11	0,00	0,00
0000845237 PEYRINS	N	0,00	A-1	177 894,05	6,89	F	Taux fixe à 3.9 %	3,957	22 552,25	6 610,71	0,00	673,15

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00018630101 ROMANS	N	0,00	A-1	44 208,50	2,93	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.748) + Cap 5.302 sur Moyenne de Euribor 12M	0,300	14 677,39	132,63	0,00	17,72
00028212801 ST PAUL	N	0,00	A-1	197 274,69	8,74	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	0,300	22 284,54	748,73	0,00	3,89
00030638801 CHATILLON	N	0,00	A-1	76 035,03	9,02	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	6 251,26	3 254,30	0,00	2 903,78
00034211801 OURCHES	N	0,00	A-1	29 571,12	13,99	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	0,460	2 051,13	133,07	0,00	2,22
00037188301 ST MICHEL	N	0,00	A-1	45 509,18	4,47	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	8 333,65	2 006,95	0,00	865,26
014587101 JAILLANS/ 731223	N	0,00	A-1	25 982,96	4,44	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4 776,14	1 096,48	0,00	499,67
0332012-01 CHATU/ 731015	N	0,00	A-1	295 580,48	13,02	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	16 370,81	11 261,62	0,00	10 342,39
1272497 SAINT MICHEL	N	0,00	A-1	32 500,00	12,92	C	Livret A + 1	1,500	2 500,00	609,08	0,00	55,11
164337 CHARPEY/ 731281	N	0,00	A-1	46 836,65	6,89	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5 721,04	2 426,14	0,00	236,64
20630701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	27 168,71	7,37	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	2 866,61	1 301,38	0,00	727,54
238764 ROCHEFORT/ 730963	N	0,00	A-1	43 423,98	2,83	F	Taux fixe à 3.83 %	3,885	13 926,62	1 464,70	0,00	188,29
284672 / 528005	N	0,00	A-1	924 628,87	9,83	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,000	70 376,31	145,68	0,00	146,68
43415701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	22 036,89	9,33	F	Taux fixe à 3.67 %	3,721	1 976,19	781,77	0,00	122,71
51000438718/ 9367749 JAILLANS	N	0,00	A-1	25 366,68	2,15	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	8 063,20	1 215,06	0,00	702,21
512529 CHATUZANGE	N	0,00	A-1	70 107,70	6,33	F	Taux fixe à 5.92 %	6,053	9 121,94	3 950,34	0,00	591,70
551150	N	0,00	A-1	11 996,94	4,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	2 216,30	476,28	0,00	113,25

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
5586399	N	0,00	A-1	1 767 406,09	11,73	F	Taux fixe à 2.19 %	2,212	133 363,38	37 372,86	0,00	497,02
573664 CHARPEY/ 731297	N	0,00	A-1	26 666,70	4,79	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	5 333,33	1 085,33	0,00	180,89
6305900	N	0,00	A-1	486 005,91	11,11	F	Taux fixe à 4.72 %	4,789	30 922,06	23 258,08	0,00	19 331,96
69022202 BDP	N	0,00	A-1	117 115,47	5,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,403	21 882,44	3 661,28	0,00	0,00
71826 /5192427	N	0,00	A-1	4 875 000,00	38,00	C	(Livret A + 0.75)-Floor 0 sur Livret A	1,250	125 000,00	60 937,50	0,00	59 210,07
731062	N	0,00	A-1	10 641,57	1,50	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	5 203,90	514,99	0,00	131,32
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	N	0,00	A-1	20 000,00	7,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	2 500,00	904,00	0,00	670,15
9071502 JAILLANS	N	0,00	A-1	32 514,53	4,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	5 969,58	1 391,62	0,00	1 057,22
MIN284671UPIE / 283516	N	0,00	A-1	157 642,59	9,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	0,000	12 220,84	0,00	0,00	0,00
MIN512161EUR ETOILE	N	0,00	A-1	202 894,54	5,25	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	31 800,02	8 216,26	0,00	1 818,83
MIN512530EUR ST VINCENT	N	0,00	A-1	215 067,67	16,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	8 381,18	10 581,33	0,00	9 293,32
MIN512532EUR MARCHES	N	0,00	A-1	82 810,03	10,42	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	5 865,56	4 041,13	0,00	2 179,92
MIN512541EUR GEYSSANS	N	0,00	A-1	138 877,33	12,25	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	8 139,32	6 124,49	0,00	4 308,15
MIS512178EURO512838/001	N	0,00	A-1	1 065 554,62	19,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,555	37 679,16	48 507,89	0,00	46 664,40
MIS512178EURO512838/002	N	0,00	A-1	1 245 115,36	9,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,555	106 135,35	56 682,15	0,00	51 708,42
MIS512180EURO512839/001	N	0,00	A-1	1 026 355,94	19,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,368	36 293,06	34 548,28	0,00	33 235,31
MIS512180EURO512839/002	N	0,00	A-1	484 362,68	9,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,368	41 287,74	16 304,19	0,00	14 873,53
MON512162CREPOL	N	0,00	A-1	52 927,67	23,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	1 251,55	2 439,97	0,00	2 375,65
MON512182 CHATEAUNEUF	N	0,00	A-1	34 190,10	3,00	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,140	8 598,80	20,51	0,00	35,73
MON512525EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	199 581,80	15,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	8 505,03	9 779,51	0,00	7 776,29

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON512539EUR GENISSIEUX	N	0,00	A-1	31 647,08	2,08	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	10 133,11	1 281,71	0,00	796,29
MON512540EUR MONTELEGER	N	0,00	A-1	21 108,85	3,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4 970,21	846,46	0,00	537,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 999 961,00					199 997,40	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		2 999 961,00					199 997,40	0,00	0,00	0,00
2020-0834	N	0,00	A-1	2 999 961,00	14,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	199 997,40	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		18 261 913,54					1 154 213,31	404 436,58	0,00	296 857,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	52	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	18 261 913,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	03/12/2020
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	03/12/2020
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	03/12/2020
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	03/12/2020
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	03/12/2020
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - article 2154	10	03/12/2020
L	Outillage industriel - article 2155	10	03/12/2020
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	03/12/2020
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	03/12/2020
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	03/12/2020
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	03/12/2020
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	03/12/2020
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	03/12/2020
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	03/12/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	03/12/2020
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	03/12/2020
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	03/12/2020
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	03/12/2020
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	03/12/2020
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	03/12/2020
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	03/12/2020
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	03/12/2020
L	Mobilier mad - article 21784	10	03/12/2020
L	Installations générales divers - article 2181	15	03/12/2020
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	03/12/2020
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	03/12/2020
L	Deux roues - article 2182	5	03/12/2020
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel informatique - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau - article 2183	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	03/12/2020
L	Meubles de rangement - article 2184	10	03/12/2020
L	Bureaux - article 2184	10	03/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Tables et sièges - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier informatique - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier divers - article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	03/12/2020
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Provisions	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		3 367 664,00	3 367 664,00	0,00	3 367 664,00
Provisions	0,00		3 367 664,00	3 367 664,00	0,00	3 367 664,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		3 367 664,00	3 367 664,00	0,00	3 367 664,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 083 000,00	I 2 083 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 155 000,00	1 155 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 155 000,00	1 155 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		928 000,00	928 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	928 000,00	928 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 083 000,00	0,00	0,00	2 083 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 283 384,00	III 5 283 384,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 283 384,00	5 283 384,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	111 000,00	111 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	500,00	500,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 200,00	2 200,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 800,00	12 800,00
28131	Bâtiments	5 000,00	5 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	50,00	50,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	400,00
28153	Installations à caractère spécifique	505 000,00	505 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	124 000,00	124 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	176 000,00	176 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	457 000,00	457 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00
2817355	Aménagt Bât. administratifs (mad)	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 191 100,00	3 191 100,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	0,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	0,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	71 050,00	71 050,00
281782	Matériel de transport (mad)	0,00	0,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	16 500,00	16 500,00
28182	Matériel de transport	155 000,00	155 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	19 000,00
28184	Mobilier	2 850,00	2 850,00
28188	Autres	19 500,00	19 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	414 434,00	414 434,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 283 384,00	0,00	0,00	0,00	5 283 384,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 083 000,00
Ressources propres disponibles	IV 5 283 384,00
Solde	V = IV – II (6) 3 200 384,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention	Subvention 2022	ADOS	Association	130 000,00
6742		Aides réhabilitation SPANC	Tiers non identifiés	Personne physique	40 000,00
6743		Participation 2022	SMABLA	Autre personne de droit privé	76 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021-A1AP.6ASS ASSAINISSEMENT - PROGRAMME 2022-2026	99 587 000,00	99 587 000,00	199 174 000,00	0,00	14 501 106,00	85 085 894,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	6,80	4,00	10,80
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjointe administrative	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoints administratifs territoriaux	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attachés Territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteurs Territoriaux	B	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		65,00	0,00	65,00	37,00	23,00	60,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique-Egoutier	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Adjoint technique-Electromécanicien	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoints techniques territoriaux	C	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur- Animatrice Eaux Pluviales	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur-Responsable unité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieurs territoriaux	A	8,00	0,00	8,00	6,80	0,00	6,80
Maçon	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	13,00	0,00	13,00	0,00	13,00	13,00
Techniciens territoriaux	B	15,00	0,00	15,00	13,40	0,00	13,40
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		76,00	0,00	76,00	43,80	27,00	70,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 82

Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES :

Pour : 97

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par (1) Le Président ,
A Portes Les Valence le 31/03/2022

(1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Portes Les Valence, le 31/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARDE Robert	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HERMANN Julie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

HOURDOU Philippe	
HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
OBERT Peggy	
LOUDILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PERTUSA Pascal	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	
PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
ROZO Christian	
SAILLOUR Morgane	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VALLON Bernard	
VALLON Cyril	
VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VIDANA Lysiane	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2022, et de la publication le 07/04/2022

A Valence, le 07/04/2022

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.